



# Guide du Parfait Stagiaire 2018/2019



selon normes du règlement intérieur

## MODALITES



Trouvez les réponses ici

Bureau des Relations Extérieures  
C131  
Claire BONTON et Gaëlle SMETANA  
04-73-40-77-01  
[Stages.polytech@univ-bpclermont.fr](mailto:Stages.polytech@univ-bpclermont.fr)

**Lundi : 8h-12h/13h-17h**  
**Mardi : 8h-12h/13h-17h**  
**Mercredi : 8h-12h/13h15-16h**  
**Jeudi : 8h-12h/13h-17h**  
**Vendredi : 9h-12h/13h30-16h30**

Le service collecte tout au long de l'année les offres de stages en provenance des entreprises et organismes avec lesquels nous sommes en contact permanent. Les offres sont ensuite redistribuées dans les départements et proposées également sur la plateforme Jobteaser :

[polytech-clermont.jobteaser.com](http://polytech-clermont.jobteaser.com)

Le service des stages doit impérativement établir une convention. En effet pour tout stage obligatoire au cours du cursus scolaire et/ou universitaire, une convention (tripartite) entre vous, Polytech et l'entreprise d'accueil, sera établie. Ce document précise les conditions de déroulement de votre stage et les responsabilités de chacune des parties. Les conventions sont régies par la loi du 10 juillet 2014.

## PROCEDURE STAGES 2018/2019

- Récupérer une fiche de renseignement et 3 exemplaires de la dernière page de la convention au Bureau des Relations Extérieures C131.
- Faire valider et faire signer ces documents à votre responsable de stages

- GB3, GB4 et GB5 : Cédric Delattre
- GC3 : Bastien Chevalier / GC4 : Sébastien Durif / GC5 : Gaëlle Baudouin
- GE3 : Nancy El Rachkidy / GE4 : Lounis Adouane / GE5 : Alexis Landrault
- GMM3, GMM4 et GMM5 : Stéphanie Léger
- GP3 : Anne Guérin / GP4 : Fabrice Audonnet / GP5 : Lionel Batier

- Signer les 3 exemplaires de la dernière page de la convention
- Rapporter ces documents au Bureau des Relations Extérieures qui établira la convention de stage et l'enverra à l'organisme d'accueil.
- Pour les stages à l'étranger**, vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire sur la plateforme MOVEON de l'UCA. ENT/SCOLARITE/MOBILITE INTERNATIONALE/ Candidature Sortants Stages 2018/2019

Les documents sont disponibles sur L'ENT Cours en Ligne / Administration Générale Etudiants Polytech / Gestion des Stages <https://ent.uca.fr/moodle/course/view.php?id=5379&section=2>

## Définition du stage

Le stage permet la mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers.

**Trois types de stage s'échelonnent au cours des trois années d'études :**

### 3<sup>ème</sup> année

4 semaines minimum en juillet-août, il donne la possibilité à l'élève de découvrir le monde de l'entreprise. Il n'y a pas d'impératif sur un sujet précis, mais il est conseillé de faire ce stage en rapport avec l'orientation professionnelle choisie. Ce stage peut être remplacé par un séjour linguistique ou un travail temporaire après accord de l'école.

### 4<sup>ème</sup> année

2 mois minimum à partir de mai. OBLIGATOIRE, à caractère technique, se déroulant en général au sein d'une équipe professionnelle de production, ingénierie, ou R&D. Il peut aussi s'exercer en laboratoire universitaire à l'étranger exclusivement. Pour les GB, GE, GMM et GP le stage à l'étranger est FORTEMENT conseillé.

### 5<sup>ème</sup> année

5 mois minimum à partir de février, il affirme les compétences de l'élève dans une situation très proche du métier d'ingénieur. Élément indispensable à l'obtention du diplôme, il donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale devant un jury. Il peut s'effectuer à l'étranger.

**En tout l'élève ingénieur doit effectuer 28 semaines de stage au minimum réparties sur les trois années du cycle ingénieur.**

**GSP:** Les stages de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année ne concernent pas les étudiants de GSP. En 5<sup>ème</sup> année une mobilité d'une durée de 2 à 3 mois est obligatoire en pays anglophone. Pour plus d'informations concernant les modalités, validations et procédures, vous pouvez contacter le responsable de votre département Roland Chapuis.

## Le Stage découverte de 3<sup>ème</sup> année

### Modalités

Tout élève de Polytech doit avoir fait un stage en milieu professionnel (hors organismes publics) avant son entrée en deuxième année du cycle ingénieur. Ce stage de découverte de l'entreprise n'est donc pas obligatoire pour les élèves ayant déjà eu une expérience professionnelle avant leur entrée en cycle ingénieur. Ce stage (ou travail d'été) reste néanmoins fortement conseillé. Les élèves de GC doivent faire un stage dans une entreprise du secteur GC, sauf éventuellement pour les stages à l'étranger. Les étudiants font une recherche personnelle pour trouver leur stage. Durée : de 1 à 2 mois dès la fin des cours. L'Ecole fera une convention si l'entreprise d'accueil l'exige. Mais il est recommandé aux élèves de négocier un CDD, qui sera pour eux plus avantageux financièrement. Dans ce cas là, l'élève rapportera à la rentrée une Attestation d'emploi au Bureau des Stages.

### Validation

L'attestation produite par l'entreprise sert à la validation du stage. Vous avez la possibilité de fournir un rapport (20 pages maximum, 5 pages d'annexes) avant le 15 octobre, à ramener au bureau des stages. Il sera corrigé par un enseignant du département. (Pas de soutenance orale)

**Pour vous aider dans la rédaction de ce rapport, considérez ces quelques grandes lignes :**

#### INTRODUCTION :

décrire le contexte global de cette expérience, considérer les dimensions humaines, techniques, économiques, géographiques... annoncer le plan

#### PROBLEME :

Préciser la mission ou le poste confié, environnement, organisation...

#### RESOLUTION :

mettre en évidence les points enrichissants

#### CONCLUSION :

souligner vos implications par rapport au cadre de votre formation

## Le Stage technique de 4<sup>ème</sup> année

### Modalités

Ce stage d'une durée minimum de 2 mois (12 semaines pour GMM) à partir du mois de Mai est OBLIGATOIRE DANS TOUS LES DEPARTEMENTS. Une convention tripartite est signée par l'Ecole, le stagiaire et l'entreprise ou l'université d'accueil. Pas de prolongation signée en cours de stage. GB, GE, GP et GMM privilégient les stages à l'étranger. Ce stage est suivi par un enseignant tuteur désigné qui veille au suivi des travaux et à la pertinence du travail confié et réalisé. Ce tuteur devient l'interlocuteur privilégié de l'étudiant et du maître de stage. Ce dernier, un professionnel dans l'entreprise d'accueil, encadre l'élève et est amené à fournir une évaluation des travaux. Pour GC, un enseignant évalue le stage par une visite mais il n'y a pas de suivi. Le stage est évalué par 4 enseignants.

### Validation

Dans tous les départements, chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale. Les modalités de contrôle des connaissances explicitent le mode de validation.

### Procédure

**GB4 : à rendre 1 semaine avant la soutenance**  
**25 pages/3 ex.**  
Soutenance orale 15 min

**GC4 : à rendre pour fin juin**  
**30 pages (max.)/hors annexes/2 ex.**  
Soutenance orale 25 min début Juillet.  
**Consulter le livret d'accueil de GC4 pour plus d'informations.**

**GE4 : à rendre pour fin août**  
**35 pages/hors annexes/2 ex.**  
**(papier et électronique)**  
Soutenance orale en anglais.

**GMM4 : à rendre une semaine avant la soutenance**  
**50 pages maximum, annexes comprises /2 ex.**  
Soutenance orale 20 min + questions

**GP4 : à rendre pour fin août**  
**20 pages hors annexes/1 ex.**  
Soutenance orale 10 min+15 min avant la rentrée

# Le Stage ingénieur de fin d'études

## Modalités

Ce stage d'une durée de 5 mois minimum / 6 mois maximum à partir de Février est OBLIGATOIRE dans le cursus. La durée doit être définie – et définitive – à la signature des conventions. AUCUN AVENANT NE SERA SIGNE. Il faut donc bien évaluer lors des contacts et entretiens avec les industriels avant l'obtention du stage les durées nécessaires pour mener à bien le projet. En aucun cas le stage ne peut être prolongé au-delà de la date de JURY de validation des diplômes (mi-juillet pour la 1ère session, mi-septembre pour la 2ème session). Le stage est encadré par un tuteur-enseignant et par un maître de stage du milieu industriel. Le stage peut donner lieu à une visite du tuteur-enseignant lors de la préparation ou au cours du stage (sauf pour les stages à l'étranger).

## Validation

Rapport et soutenance sont OBLIGATOIRES dans tous les départements. Les consignes de rédaction pour les rapports seront données en cours de communication. Pour chaque département, les rapports doivent parvenir dans l'école 8 jours avant la date de la soutenance. La règle: l'étudiant doit envoyer 1 exemplaire à chaque membre de jury (papier et/ou pdf. À voir selon les départements). Pour GB, la règle est différente car les rapports (3 exemplaires) doivent être envoyés au responsable stage du département.

## Procédure

### GB5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

### GC5 : 100 pages maximum

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

### GE5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 25 min + 30 min de discussion

### GP5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 25 min + 30 min de discussion

### GMM5 : 50 pages maximum annexes comprises

Soutenance orale 25 min + questions

### Energie: 40 pages hors annexes

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

### Logistique : 40 pages max hors annexes

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

## Vos responsables de stage

### 4<sup>ème</sup> année

GB	Cédric Delattre
GC	Sébastien Durif
GE	Lounis Adouane
GMM	Stéphanie Léger
GP	Fabrice Audonnet
GSP	Roland Chapuis

### 5<sup>ème</sup> année

GB	Cédric Delattre
GC	Gaëlle Baudouin
GE	Alexis Landrault
GMM	Stéphanie Léger
GP	Lionel Batier
GSP	Jean-Louis Robert
Energie	Christophe Vial



Dès que votre mobilité Etudes ou stages à l'étranger est validée par Polytech, vous devez vous inscrire sur l'application MoveOn de l'UCA. ENT : Rubrique Mobilité Internationale

La procédure est foncièrement la même pour le suivi des stages, la rédaction des rapports et l'organisation des soutenances pendant **un séjour à l'étranger se prépare.**

**Veillez en particulier à bien respecter les conditions d'entrée : le visa est OBLIGATOIRE pour certains pays.**

Votre curiosité et votre enthousiasme doivent vous conduire à mener vous-même vos démarches pour tout ce qui concerne les formalités administratives (Contacts Ambassades/Consulats, Sécurité Sociale et Mutuelle pour les aspects assurances, santé, rapatriement), les agences de voyage pour billets avion, les organismes d'accueil pour bien connaître les modalités de votre stage (adresses de logement par exemple). **EVITER TOUTE LOCATION A L'ETRANGER VIA INTERNET.** Pensez à contacter les camarades de la promotion précédente qui pourront vous éclairer par leur expérience. Divers systèmes d'aides financières sont proposés selon votre cas et le genre de stage effectué.

## Responsable des Relations Internationales Polytech Clermont:

Jane ROCHE 04 73 40 73 39 [Jane.roche@uca.fr](mailto:Jane.roche@uca.fr)

### Relations internationales par département

GB	Jane Roche , 04 73 40 79 39 , <a href="mailto:jane.roche@uca.fr">jane.roche@uca.fr</a>
GC	Claude Bacconnet, 04 73 40 75 34, <a href="mailto:claud.bacconnet@uca.fr">claud.bacconnet@uca.fr</a>
GE	Lounis Adouane, 04 73 40 72 45, <a href="mailto:lounis.adouane@uca.fr">lounis.adouane@uca.fr</a>
GMM	Stéphanie Léger, 04 73 40 52 90, <a href="mailto:stephanie.leger@uca.fr">stephanie.leger@uca.fr</a>
GP	Jean-Pierre Fontaine, 04 73 40 75 33, <a href="mailto:jean-pierre.fontaine@uca.fr">jean-pierre.fontaine@uca.fr</a>
Energie	Christophe Vial, 04 73 40 52 66, <a href="mailto:christophe.vial@uca.fr">christophe.vial@uca.fr</a>
GSP	Roland Chapuis, 04 73 40 77 54, <a href="mailto:roland.chapuis@uca.fr">roland.chapuis@uca.fr</a>

### Relations internationales de l'UCA

Tout étudiant en projet de mobilité doit consulter la rubrique « relations internationales » de l'UCA sur le site [www.uca.fr](http://www.uca.fr). Vous trouverez sur le site les différents programmes d'échanges bilatéraux, des informations sur le statut ERASMUS et des renseignements sur les statuts d'étudiants boursiers ou non.

**Le Service des relations internationales de l'UCA se trouve à l'adresse suivante:**

Villa Blatin 36bis Bd Côte Blatin

63 000 Clermont-Ferrand

Tél: 04 73 40 61 21



## Bourse Erasmus Stages du Consortium Polytech

Le stage doit se dérouler en EUROPE (entreprise ou université) et sa durée doit être de 2 mois minimum. Le montant de l'aide accordée varie chaque l'année.



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Bourse Auvergne Rhône-Alpes (AURA)

La procédure à suivre se trouve sur le site des Relations Internationales de l'UCA Rubrique Aides Financières. Les étudiants qui ne sont pas originaires de la Région peuvent également tenter des démarches auprès des organismes de leur propre région, mais cette aide n'est pas cumulable.



## Municipalité de Clermont-Ferrand

Ces bourses sont attribuées pour des stages se déroulant dans les villes en jumelage avec Clermont-Ferrand: elles sont attribuées sur critères sociaux. Le montant de ces bourses est un forfait variant suivant les pays.

## Complément Mobilité du Ministère

Cette bourse est réservée aux étudiants **boursiers**. Le dossier à remplir fait partie du formulaire MoveOn.

**ATTENTION: Pour toutes ces aides, il y a des dates limites qui vous seront communiquées en cours d'année. Soyez à l'heure sinon vos dossiers seront refusés. L'attribution des aides n'est en aucun cas automatique.**

**Plus d'informations sur le site de l'UCA :**

**<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/beneficier-d-aides-financieres/>**

## ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

L'Association des Anciens Elèves n'est pas réservée aux diplômés, elle peut aussi vous rendre des services. Tout d'abord, vous pourrez obtenir l'annuaire des Anciens, c'est une mine de renseignements à lui seul. Il s'utilise à plusieurs niveaux. Nous savons par expérience que les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années recherchent souvent par zone géographique. Vous trouverez un classement géographique d'après les codes postaux professionnels qui facilitera vos recherches. Le classement par secteurs d'activité (d'après les codes NAF) vous sera utile pour mettre en adéquation vos « compétences département » et les entreprises. L'autre outil essentiel de l'Association est la base de données des Anciens. Effectivement, si vous avez une idée d'entreprise vous pouvez venir vérifier la présence d'un ancien dans ladite entreprise. Vous aurez ainsi un contact afin de connaître les besoins éventuels de stagiaires et/ou les noms des personnes à contacter. Avoir une « entrée » vous évitera ainsi une perte de temps. Dernier point important, feuilleter l'annuaire vous renseignera sur les différents métiers de vos aînés ce qui vous permettra ainsi de peaufiner votre projet professionnel. A ce sujet, vous trouverez également des fiches APEC concernant le premier emploi, les métiers de l'ingénieur, des renseignements sur l'expatriation...

Pour plus d'informations contacter Valérie Gaignepain ou Catherine Creuly,  
[aae.polytech@uca.fr](mailto:aae.polytech@uca.fr)